



Enfants de Tchernobyl Bélarus

Association Loi 1901 - Siège : Résidence "Les jardins d'Emeraude"
28 bis, rue de la République - Appt 21 - 22770 LANCIEUX (France)

Procès verbal de l'AGO du 15/11/2014

Assemblée ouverte à 14 h 20, à la Maison des Associations du 14^e arrondissement de Paris, 22 rue Deparcieux, sous la présidence d'Yves Lenoir.

Sont présents : 8 membres du Conseil d'Administration dont le trésorier en ligne via skype, 30 *adhérents*, 39 pouvoirs des 340 *adhérents* à jour de cotisations.

1. Rapport moral 2014.

Le président Yves Lenoir remercie l'assemblée, présente cette année comme l'une des plus denses de ETB, 2 faits majeurs la caractérisant : augmentation du soutien financier aux activités de BELRAD, réalisation de l'opération Tchernobyl Forever. L'activité de ETB a été soutenue, avec une trentaine de conférences-débats et un voyage au Japon de Yves Lenoir à l'occasion d'un symposium à l'université Waseda de Tokyo.

Réalisation du livre-dvd *Tchernobyl Forever*. L'année 2015, sera en partie consacrée à la diffusion de 3000 livres-dvd et 2000 dvd.

Ce rapport moral a été approuvé à l'unanimité. Il est consultable sur le site web de ETB

2. Rapport financier 2014.

Présenté par le trésorier Patrick Lenoir depuis son bureau à Lancieux, le bilan peut être consulté en ligne, il a été approuvé par M. Cœuret, Cabinet d'expertise, Fiducial, à Angers. Hors les 27 500 € de l'opération *Tchernobyl Forever*, on enregistre une stagnation des recettes à 183 392 €. Le laboratoire de R. Goncharova a reçu 6 300 € pour investissement. Frais de fonctionnement stables : 7010 €. Quitus est donné au trésorier, son rapport est voté à l'unanimité.

Le paiement par Carte Bancaire sera bientôt disponible sur le site internet d'ETB.

3. Rapport d'activité de l'institut BELRAD.

Alexey Nesterenko présente les remerciements de l'équipe de Belrad et des enfants bénéficiant des soins de l'Institut s'exprimant tantôt en anglais ou en Russe, traduit par Désirée Lenoir et Wladimir Tchertkoff. Son diaporama, consultable sur le site web d'ETB nous présente comme chaque année les mesures effectuées par Belrad, sur les aliments et les enfants dans diverses régions contaminées. Belrad est confronté à des difficultés financières importantes car l'Etat en cette période préélectorale organise une in-

flation qui se traduit par une baisse du pouvoir d'achat des salariés de l'Institut.

Suite à la faillite du distributeur japonais de *Vitapect*TM, Belrad demeure le seul client du producteur tchèque qui ne peut plus faire bénéficier l'Institut des facilités de paiements antérieures.

4. Discussion des questions contractuelles.

Alexey Nesterenko souhaite que le défaut dans les versements de ETB en 2014 soit compensé. Compte tenu des incertitudes sur la collecte de dons par ETB, il propose de signer deux avenants alternatifs correspondant aux deux options suivantes :

- l'une correspond au rattrapage contractuel de 15 000 € /mois sur 12 mois, soit 7 200 € ;

- l'autre correspond au rattrapage des 16 000 € /mois sur 12 mois, soit 19 200 €.

L'assemblée vote de manière unanime, un contrat principal de 15 000 €/mois sur 22 mois et s'engage à compenser autant que possible le défaut dans les versements de l'exercice précédent. Yves Lenoir et Alexey Nesterenko signent alors les documents contractuels liant les deux organisations pour l'exercice 2015.

5. Le point de l'opération Tchernobyl Forever.

La discussion porte sur la diffusion du livre-DVD *Tchernobyl Forever*. On retient l'idée de privilégier une diffusion indirecte par des associations qui soutiennent l'action de ETB.

6. Election au conseil d'administration.

Nicolas Berthe n'étant pas en mesure de participer aux activités de l'association, le CA présente la candidature en qualité d'assesseur de Madame Marie-Elise Hanne, médecin domiciliée à Tarbes et militante active de l'association. Elle est élue au CA à l'unanimité des présents.

7. Questions diverses.

- V. Ratel propose que ETB rejoigne les 40 associations contestant le 2^e rapport de l'UNSCEAR sur Fukushima. L'AG vote oui.

- après avoir entendu sa défense, l'AG vote la radiation de Monsieur Pierre Rouiller pour faute grave que demandait le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Enfants-de-Tchernobyl-Bélarus prend fin à 18 h.

Le procès verbal résume le compte rendu.

Le Président	Le Trésorier	La Secrétaire
Yves Lenoir	Patrick Lenoir	Maryse Mary